

Affiche n° 2

MIXITE SOCIALE DANS LES ETABLISSEMENTS : LEVONS LE VOILE !

Dans un rapport du conseil départemental de la Haute-Garonne, nous avons pu nous procurer une illustration de la répartition des élèves en fonction des situations familiales.

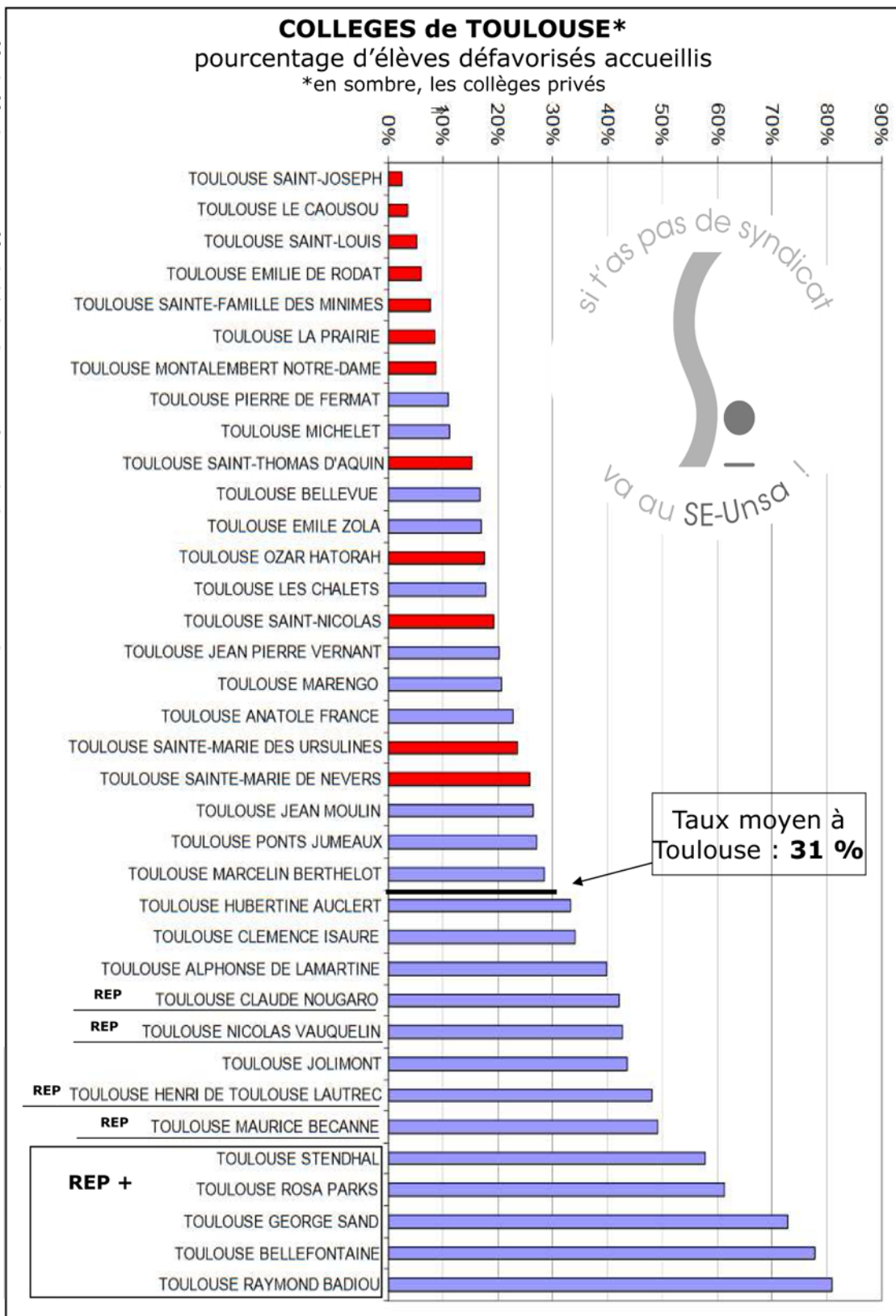
Pour ceux qui pourraient encore en douter, nous voyons très clairement que le privé trie ses élèves.

Le SE-Unsa demande à l'Etat (donc au Rectorat et aux IA) et aux différents Conseils Départementaux de fermement contraindre le privé à plus de mixité sociale !

Les établissements privés qui sont sous contrats, qui reçoivent d'importantes dotations grâce à cette contractualisation, doivent participer à l'effort de mixité !

C'est une question de justice et d'équité,

C'EST URGENT !



SE UNSA Toulouse

19 boulevard Silvio Trentin , 31200 TOULOUSE

☎ : 05 61 14 72 72 web : <http://sections.se-unsa.org/toulouse/>

✉ : ac-toulouse@se-unsa.org

